

ÉLECTRICITÉ, RÉSEAUX ET HAUTEUR

Préparation à l'habilitation électrique selon la NF C 18-510

Du H0B0 au B2V : une formation qui suit scrupuleusement la norme NF C 18-510, pour que vos salariés travaillent en sécurité et que vos habilitations reposent sur une formation conforme à la réglementation.

EN PRATIQUE

PUBLIC

Électriciens et non-électriciens exposés au risque électrique

PRÉREQUIS

Non-électriciens : aucun. Symboles électricien (B1, B2, BR, BC...) : connaissances en électricité adaptées aux opérations visées.

DURÉE

Selon le symbole visé, conformément à la norme (voir tableau)

FORMAT ET LIEU

Chez vous, ou théorie en visio et pratique sur vos installations

ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique conforme à la NF C 18-510, avis transmis à l'employeur en vue de la délivrance du titre d'habilitation.

VALIDATION

Évaluation théorique et pratique, avis transmis à l'employeur

FINANCEMENT

Prise en charge OPCO ou CPF possible selon la formation, en partenariat avec des organismes de formation certifiés Qualiopi.

ACCESSIBILITÉ

Adaptable aux situations de handicap : contactez-moi.

TARIF ET DÉLAI

Sur devis, selon votre calendrier.

Delmazcpe - Alexandre Delmazure, EI - SIRET
945 151 272 00016
Mis à jour le 22 octobre 2026

Objectifs

- 1 Connaître les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique
- 2 Identifier les zones d'environnement électrique et les limites de son habilitation
- 3 Appliquer les prescriptions de sécurité de la NF C 18-510 adaptées à son symbole
- 4 Intégrer la prévention dans l'organisation de son travail
- 5 Savoir réagir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Programme

- MODULE 01 Notions élémentaires d'électricité et effets du courant sur le corps humain
- MODULE 02 Zones d'environnement électrique, ouvrages et opérations
- MODULE 03 Rôle des intervenants et symboles d'habilitation
- MODULE 04 Équipements de protection collective et individuelle
- MODULE 05 Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie
- MODULE 06 Module spécifique au symbole visé, avec mises en situation pratiques sur vos installations

Formats possibles

- **Tout chez vous** : théorie et pratique sur votre site
- **Format mixte** : partie théorique en visio, partie pratique chez vous, sur vos installations

Repères réglementaires

L'habilitation électrique est obligatoire pour toute personne qui réalise des opérations sur des installations électriques ou dans leur voisinage. Elle est délivrée par l'employeur, jamais par le formateur.

- La formation est un préalable : l'employeur délivre ensuite le titre d'habilitation, signé, qui précise les symboles et les limites d'intervention.
- La norme NF C 18-510 fixe le contenu et les durées de formation selon les symboles visés : la formation suit scrupuleusement ce référentiel.
- Le titre d'habilitation ne remplace pas la formation : il doit correspondre aux opérations réellement confiées au salarié.
- Un changement de poste, d'installation ou une interruption longue justifie une réévaluation, en plus du recyclage périodique.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Code du travail, articles R.4544-9 à R.4544-11

Norme NF C 18-510 (opérations sur les ouvrages et installations électriques)

Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010

Repères à jour au 22 octobre 2026, donnés à titre informatif.

Détail par profil

Symbole	Pour qui, pour quelles opérations	Formation initiale	Recyclage
H0, B0, H0V exécutant	Non-électricien réalisant des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique (peinture, nettoyage, maçonnerie...)	1 jour	1 jour
H0, B0, H0V chargé de chantier	Non-électricien encadrant des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique	1,5 jour	1 jour
BS	Intervention élémentaire : remplacement d'une lampe, d'un fusible, d'un accessoire, raccordement simple	2 jours	1,5 jour
BE Manœuvre	Manœuvres d'exploitation : mise en marche, arrêt, réarmement d'un dispositif de protection	2 jours	1,5 jour
B1, B1V	Électricien exécutant des travaux hors tension ou au voisinage	3 jours	1,5 jour
B2, B2V	Électricien chargé de travaux hors tension ou au voisinage	3 jours	1,5 jour
BR	Électricien chargé d'intervention générale : dépannage, raccordement, mesures	3 jours	1,5 jour
BC	Électricien chargé de consignation	3 jours	1,5 jour

Durées de référence de la norme NF C 18-510, ajustées selon la combinaison de symboles visée. Recyclage recommandé tous les 3 ans.



Votre formateur : Alexandre Delmazure

Formateur et Consultant QHSE, IPRP enregistré auprès de la DREETS. Plus de sept ans d'expérience QHSE en milieu industriel.

DEVIS ET ÉCHANGE : [DELMAZCOPE.COM/CONTACT](https://delmazcpe.com/contact)